



**Le Conservatoire
de musique fête
ses 40 ans !**

Le bâtiment au fil du temps...

XIXe siècle: la construction de la mairie-école

Après la Révolution française, la construction de mairies dans les communes de province se généralise. Les habitants se réunissaient auparavant au sein de l'église du village : le premier maire de Saint-Priest, Etienne Chalmas, est d'ailleurs élu en 1790 par une assemblée de 79 citoyens réunis à l'église. Ce n'est qu'en **1819** que le Conseil municipal propose pour la première fois de construire une « **maison commune** » dans le village, avec une « **salle d'enseignement mutuel** », c'est-à-dire une **école**, dans un appartement au-dessus. Il était en effet courant à cette époque d'implanter une école au sein du bâtiment de la mairie. En **1840**, alors que le projet de construction de la mairie-école n'a toujours pas abouti, la municipalité **hésite entre deux emplacements** : la place de l'église ou le jardin de Madame Chalmas, à la fin de la rue principale. C'est finalement l'emplacement du jardin Chalmas qui attire la municipalité en 1848 et qui va devenir la place de la mairie. Cette place de la mairie, aujourd'hui place Bruno Polga, est le centre historique de Saint-Priest mais aussi le centre de vie du village, un espace symbolique de convivialités et d'échanges. Entre 1845 et 1848, le maire Eugène Jean-Baptiste Favard lance la procédure de construction et les premiers plans du bâtiment. C'est finalement en **1852** que la **mairie-école est construite** : au 1er étage se trouve le cabinet du maire, la salle du Conseil et le secrétariat ; le rez-de-chaussée est composé de salles de classes. L'escalier en pierre et la rampe en fer forgé qui existent encore aujourd'hui sont d'origine.

Dans les années 1860, le bâtiment subit ses premiers agrandissements, avec le projet d'ajout d'une salle d'asile et d'un bureau de bienfaisance au nord du bâtiment, qui n'aboutit pas. En 1857, le Conseil Municipal décide d'embellir la place de la mairie avec par la suite l'aménagement d'un jardin en 1863. La partie nord de la mairie n'étant pas occupée, la municipalité a pour projet d'y installer la gendarmerie en 1867 et c'est de **1870 à 1871** que la **gendarmerie de Saint-Priest** s'y établit. En **1883**, alors que la gendarmerie a quitté le bâtiment de la mairie, la municipalité prévoit de transformer cette partie du bâtiment en une **école de filles**. C'est finalement en **1886** que l'école de fille est créée avec l'ouverture de deux classes et des logements pour les enseignants à l'étage.

Début du XXe siècle: la première réhabilitation

Le premier groupe scolaire de la ville (Jean Macé) s'ouvre en **1905** alors que les locaux de la mairie sont devenus insuffisants pour accueillir tous les enfants. **L'école quitte la mairie** et le premier projet de réhabilitation du lieu est lancé. Le rez-de-chaussée est converti en une grande salle servant aux réunions, conférences et votes. Le 1er étage se compose des services municipaux, une salle de réunion du Conseil, une salle des mariages, le cabinet du maire et une salle des archives. En 1908, la municipalité propose la construction d'un pavillon au sud du bâtiment pour accueillir les bureaux de la Poste et des Télégraphes, mais ce projet est avorté.

La **façade du bâtiment** est rénovée par l'architecte Lacombe en **1909**, un pavillon, un fronton avec les inscriptions « République française » et « Liberté, égalité, fraternité » et une horloge sont ajoutés. Le maire Louis Favard inaugure une première fois le bâtiment en août 1909, le jour de la fête des vétérans de l'Isère de la guerre de 1870. La fanfare « Les Enfants de Saint-Priest » défile et donne un concert sur la place de la mairie en fin de journée. Le bâtiment est inauguré une deuxième fois une journée de décembre 1909, durant laquelle les San-Priods peuvent venir visiter les locaux.

La **plaque commémorative** des combattants de la Première guerre mondiale, qui figure encore aujourd'hui dans la montée d'escalier, est faite de marbre noir gravé des noms des morts San-Priods et a été posée en **novembre 1921**. Elle s'ajoute au monument aux morts qui se trouve entre l'église et le cimetière de Saint-Priest.

Les années 1970 : le nouvel Hôtel de ville

Dans les années 60, la municipalité entreprend un vaste plan d'urbanisme à Saint-Priest avec la **création d'un nouveau centre-ville** et l'espace Edouard Herriot. Les travaux du **nouvel Hôtel de ville** commencent en 1973. Il est inauguré en **1975** par le maire Marius Joly. La mairie déménage et la place de la mairie devient la place de « l'ancienne mairie », aujourd'hui place Bruno Polga.

C'est en **1976** que **l'école municipale de musique** s'installe dans les locaux du 1er étage de l'ancienne mairie. **Le 15 septembre 1979**, la **bibliothèque municipale** est inaugurée par le maire Louis Gireau lors de la Foire d'automne, en collaboration avec les associations locales qui organisent des animations artistiques et musicales sur la place de l'ancienne mairie. La bibliothèque s'installe alors au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie jusqu'à la construction de la **médiathèque François Mitterrand en 1987**.

Les années 1990 : la deuxième réhabilitation

Dans les années 1990, un **vaste projet architectural à Saint-Priest** est porté par le cabinet AERIA et plus particulièrement l'architecte Yvan Luline et touche en particulier le château et le bâtiment de l'ancienne mairie. L'enjeu est de créer un **bâtiment fonctionnel**, intégré dans le quartier avec la **meilleure acoustique possible**, tout en **préservant la façade de l'ancienne mairie** qui fait partie du patrimoine de la ville. L'entrée arrière côté verrière est construite à ce moment-là. Pendant toute la durée des travaux, de 1992 à 1993, l'école de musique est déménagée au château. A l'été 1993, la municipalité porte le projet de réaménagement du village et d'embellissement de la place de l'ancienne mairie avec l'ajout d'une fontaine. L'école de musique est finalement inaugurée le **25 septembre 1993**.



1970



1993

De l'Harmonie au Conservatoire

L'Harmonie les "Enfants de Saint-Priest"

Si la musique est aujourd'hui un art qui unit les San-Priods, cela n'a pas toujours été le cas. Avant la création de l'Harmonie en **1864** par le violoniste **Auguste Jacquet**, alors marié à une San-Priode, Saint-Priest était l'une des seules villes de l'agglomération lyonnaise à ne pas avoir de fanfare. C'est d'ailleurs certainement le grand concours de musique organisé à Lyon le 22 mai 1864, auquel participent de nombreuses communes des alentours de Lyon, qui pousse la création de la première association de Saint-Priest, l'Harmonie « les Enfants de Saint-Priest ».

L'engouement est tel au sein de la population de Saint-Priest, que l'Harmonie participe au **concours de Grenoble en 1868**, premier d'une longue série. L'Harmonie a gagné en effet de nombreux prix depuis sa création, comme à Genève en 1894, ou encore à Mâcon en 1996 où elle accède à la division Supérieure.

L'Harmonie a connu une interruption lors de la défaite de Sedan en 1871 et du début de la IIIe République, et a été ensuite refondée en **1881** par Auguste Jacquet et Louis Favard.

Les « Enfants de Saint-Priest » organisent en **1893** un grand concours international de musique, auquel participent plus de 40 sociétés, avec la collaboration d'Alexandre Luigini, alors directeur de l'Opéra de Lyon.

L'association les « Enfants de Saint-Priest » s'organise autour de deux axes principaux, **la musique** avec une à deux répétitions par semaine, l'organisation de concerts etc, et la **vie interne de l'association**, avec par exemple, des sorties touristiques ou le bal annuel.

De **1864 à 1972**, c'est ainsi l'Harmonie qui **dirige l'école de musique de la ville**. Dans les années 1970, l'école compte 120 élèves **mais la demande grandit à Saint-Priest et son développement est limité**. C'est alors que la municipalité s'intéresse aux questions culturelles et crée une école municipale de musique.

L'Harmonie profite alors de la création de cette nouvelle école de musique : lorsque les élèves de l'école étaient jugés aptes à la fonction de musicien, ils étaient répartis entre les sociétés musicales de la ville, dont l'Harmonie. Ainsi, « les Enfants de Saint-Priest » **recrute de nouveaux musiciens** formés à l'école municipale de musique.

En **1973**, la direction de l'Harmonie est prise par Roland Adant, alors directeur de l'école municipale de musique et remporte le prix du concours de Mulheim.

Les répétitions de l'Orchestre d'harmonie se faisaient **à l'origine au château** dans la grande salle aménagée pour l'occasion, puis dans **le bâtiment de l'ancienne mairie** lorsqu'il fut investi par l'école municipale de musique. Finalement en 2016, l'Harmonie quitte les locaux du Conservatoire pour la salle Chrysostome mise à disposition par la municipalité.

En septembre 2019, Pascal Saint-Léger prend la direction de l'Harmonie de Saint-Priest.

A Saint-Priest, l'Harmonie relève donc d'**une tradition musicale ancienne et importante** qui rassemble les habitants à travers les générations et les familles. Cette association est en réalité un groupe social important dans la ville, un lieu de rencontres hebdomadaires, de voyages et événements autour de la musique.

La création de l'école de musique

Devant la demande grandissante d'enseignement musical et l'ampleur prise par l'Harmonie tout au long du XXe siècle, la municipalité de Saint-Priest décide, dans les années 1970, de prendre en charge l'éducation musicale au sein de la ville. Ainsi, le **5 mai 1972**, le Conseil municipal décide de la création d'une **école municipale de musique** à la demande du maire Charles Ottina, qui reconnaît la « nécessité d'encourager et de développer l'étude de la musique » dans la ville. Le projet est alors confié à la commission des Affaires Culturelles. C'est finalement le **2 novembre 1972** que le règlement de l'Ecole municipale de musique est adopté et que l'école est donc créée.

La création d'une école municipale de musique se décide après délibération du Conseil municipal et inscription au budget communal des dépenses qui y correspondent. Le plus souvent, l'initiative municipale poursuit une initiative locale, ici l'Harmonie.

L'école municipale de musique de Saint-Priest est alors constituée de son premier directeur, chef de l'Harmonie, **Roland Adant**, ainsi que d'une professeure. Les enfants de Saint-Priest peuvent venir y apprendre le solfège, le chant et un instrument de musique. L'école s'organise alors autour de deux volets d'actions : **l'éducation musicale dans les écoles** et **l'enseignement extrascolaire à l'école de musique**. Dans les écoles, ont lieu des cours hebdomadaires de 3 quarts d'heure pour les élèves de CM1 et CM2, avec à la clef un diplôme de capacité musicale délivré aux CM2 lors de l'obtention d'une mention aux examens. Au sein de l'école de musique, les enfants peuvent apprendre le solfège, le chant et un instrument de musique, ce qui leur permet d'obtenir un diplôme de fin d'études musicales.

Dès la 1ère année, 1 300 élèves de primaire suivent des cours d'initiation musicale et entament l'apprentissage d'un instrument de musique. L'école de musique en elle-même connaît aussi un succès rapide, en passant de 142 élèves en 1973 à **361 élèves en 1975**. La **première classe de solfège adulte** voit le jour en **1974** suite à la forte demande. Un 3e professeur est recruté en 1974, suivi d'un 4e en 1975. **En septembre 1976**, l'école municipale de musique compte 13 professeurs dont 3 à temps complet et un régisseur.

Les professeurs de l'école de musique ainsi que le directeur sont nommés par le maire de la commune sur proposition du Conseil d'Administration, ils sont rémunérés par la commune et doivent obligatoirement être des membres de l'Harmonie.

En **1976**, l'école municipale de musique investit les locaux de l'ancienne mairie. Les cours en milieu scolaire se déroulent quant à eux dans 5 classes du groupe scolaire Brenier.

Les instruments de musiques étaient alors laissés à la charge des élèves, on considérait que l'élève devait être propriétaire de son instrument. Cela a pu poser des difficultés notamment à cause du coût d'un instrument qui peut être difficile à supporter pour les familles. L'Harmonie a donc un temps financé l'achat d'instruments à vent, demandant aux parents un tiers de la valeur de l'instrument au jour de la prise d'option puis réparti le solde sur les mois de l'année.

En **1977**, le maire Louis Gireau commence à organiser et structurer les ressources culturelles de la ville, ce qui n'avait pas forcément été possible avant les années 1980, pendant une grande période d'expansion et d'agrandissement de la population.

Dès 1971, le besoin d'implanter une école de musique à Saint-Priest se fait ressentir, pour former les jeunes et aider l'épanouissement des habitants. Ainsi, les évolutions culturelles de la ville ont facilité l'adoption de politiques adaptées et la diffusion de la pratique musicale partout et pour tous.

La demande d'agrément

C'est en **1980** que l'école municipale de musique de Saint-Priest entame les démarches pour recevoir le **label « Conservatoire communal »** du Ministère de la culture. Entre 1980 et 1981, la demande d'agrément se concrétise à travers un échange de lettres entre l'école de musique et le Ministère ainsi que plusieurs inspections de l'établissement et la définition d'un projet d'établissement. En **1981**, l'école de municipale de musique de Saint-Priest devient officiellement **Conservatoire de musique à rayonnement communal de Saint-Priest** en obtenant le label délivré par le Ministère de la culture.

L'agrément « Conservatoire » est un titre délivré par le Ministère de la culture qui témoigne de la reconnaissance de la qualité de l'enseignement de l'établissement qui le reçoit par l'Etat. Ce classement est ouvert à toute école qui en fait la demande et pour en bénéficier, elle doit répondre à un schéma d'enseignement précis. Lorsque la demande d'agrément est déposée auprès du délégué régional à la musique, l'école est inspectée plusieurs fois et doit rédiger un projet d'établissement. Pour conserver le label « conservatoire », l'établissement doit être inspecté de manière régulière par le DGCA (l'inspection de la musique) qui reconduit ou non l'agrément. Depuis **2008**, pour obtenir un tel label, l'établissement doit respecter le **SNOP** (schéma national d'orientation) qui définit l'organisation de la formation au Conservatoire, les modalités d'évaluation, la pratique instrumentale, individuelle ou collective.

Le Conservatoire aujourd'hui

Les actions du conservatoire de musique de Saint-Priest se répartissent encore aujourd'hui autour de deux volets d'action : l'intervention en milieu scolaire et l'apprentissage extrascolaire de la musique.

Au Conservatoire, l'enseignement musical est actuellement organisé en **parcours** : les parcours éveil, diplômant, jeune, adulte et amateur. Les différents parcours sont découpés en leur sein en **départements** : les cordes, les vents, la voix, la formation musicale, les instruments polyphoniques, les musiques actuelles et le théâtre. La formation dispensée au sein de l'établissement a pour but d'être **diplômante**, c'est-à-dire qu'elle aboutit à l'obtention d'un certificat d'études musicales. Le parcours diplômant s'agence en **trois cycles**, le 1er cycle aboutit à l'obtention de l'Attestation d'études musicales, le 2e cycle au Brevet d'études musicales et le 3e cycle au Certificat d'études musicales. Ce parcours est complet : il comporte une pratique instrumentale individuelle et collective ainsi que le suivi d'une formation musicale.

De nombreux événements musicaux sont ainsi organisés par le Conservatoire tout au long de l'année, des concerts, des semaines banalisées et autres fêtes.

Concernant l'éducation musicale dans les écoles, la ville de Saint-Priest est **précurseur** au sein de l'agglomération lyonnaise et a vite été imitée par les autres villes de la métropole.

En **septembre 1988**, une 6e promotion musique est ouverte au collège Colette à Saint-Priest en convention avec la mairie. Les enfants font deux heures de musique par semaine au collège, intégrées à leur emploi du temps, et une après-midi est réservée à la pratique à l'école de musique. En septembre 1989, une classe de 5e est ouverte dans la continuité. En septembre 1994, des élèves chanteurs débutant la musique se rajoutent aux élèves instrumentistes. C'est finalement en **2006** que naît officiellement les classes **CHAM** au collège (classes à horaires aménagés musique). Les collégiens ont une scolarité normale et développent en parallèle des compétences musicales. Ces classes regroupent 90 élèves de la sixième à la troisième, avec un emploi du temps aménagé.

Il existe également aujourd'hui une classe de CHAM vocale à l'école Berlioz à Saint-Priest des niveaux CM1/ CM2. L'enseignement musical est intégré aux programmes scolaires à raison de 3 à 4 séances hebdomadaires par les professeurs du Conservatoire et de 3 à 4 week-end de concerts dans l'année.

Le conservatoire monte également des projets dans les écoles tout au long de l'année scolaire avec les équipes de **professeurs intervenant en milieu scolaire (PIMS)** et des artistes intervenants. La réalisation la plus récente de ces projets est le « Festivole », festival des écoles qui a eu lieu en juin 2023 dernier.



L'HARMONIE

L'ECOLE MUNICIPALE



LE CONSERVATOIRE

